

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : 69

I. II. VI. VII.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 14 avenue Berthelot , 69365, Lyon Cedex 07.
Téléphone : (+33)4-37-28-38-15. Courriel : arnaud.marcon@sciencespo-lyon.fr. Fax : (+33)4-37-28-38-01, Code NUTS : FRK26.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sciencespo-lyon.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://sciencespo-lyon.e-marchespublics.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://sciencespo-lyon.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

éducation

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Contrat de concession ayant pour objet de confier à un prestataire la préparation au concours commun de première année du réseau des sept Instituts d'Etudes Politiques

Numéro de référence : 2018-02

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Prestations de services.

Descripteur principal : 80000000.

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La consultation a pour objet la passation du contrat de concession de service visant à confier à un prestataire la préparation labellisée au concours commun de première année du réseau des sept instituts d'études politiques,

nommé également " réseau des sept Sciences Po ".

II.1.5) Valeur totale estimée :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Prestations de services.

Code CPV principal : 80340000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK26|

Lieu principal d'exécution : Membres du réseau des sept Sciences Po

II.2.4) Description des prestations : La consultation a pour objet la passation du contrat de concession de service visant à confier à un prestataire la préparation labélisée au concours commun de première année du réseau des sept instituts d'études politiques, nommé également " réseau des sept Sciences Po ".

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

1. Qualité pédagogique des prestations de préparation au concours commun
2. Niveau des tarifs sociaux proposés au profit des préparateurs boursiers
3. Montant de la participation financière versée par le cocontractant au sept Sciences Po du concours commun

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession

Début : 01 juin 2018 - Fin : 31 mai 2021

I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Se référer au règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Chiffre d'affaires des trois (3) derniers exercices (si possible en fonction de la date de création de l'entreprise) ou tout justificatif permettant au candidat de prouver sa capacité économique et

financière.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Sans objet

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Références et/ou expériences détaillées et vérifiables de prestations exécutées au cours des trois (3) dernières années ou en cours de réalisation ou tout autres justificatifs permettant de prouver la capacité du candidat à exécuter la prestation. - Descriptif de l'entreprise et des moyens humains et techniques du candidat. - Eventuellement, Qualifications et / ou Certifications du candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Sans objet

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

15 mars 2018 à 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Composition et coordonnateur du groupement d'autorités concédantes : Les pouvoirs adjudicateurs sont les Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain en Laye, Strasbourg et Toulouse chacun communément nommé " Sciences Po + nom de la ville ". Ils sont constitués sous la forme d'établissements publics administratifs nationaux, sauf les Instituts de Saint-Germain-en-Laye et de Strasbourg qui sont des composantes, respectivement, des Universités de Cergy et de Strasbourg. Le coordonnateur du groupement auquel les sept IEP ont donné mandat pour agir en leur nom et pour leur compte dans le cadre

de l'organisation et du suivi de la procédure de passation est l'Institut d'Études Politiques de Lyon

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon, 184, Rue Duguesclin, 69003 LYON , Téléphone : (+33) 4 78 14 10 65 , Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr , Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/> .

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal Administratif de Lyon, 184, Rue Duguesclin, 69003 LYON , Téléphone : (+33) 4 78 14 10 65 , Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr , Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr/> .

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Institut d'Etudes Politiques de Lyon, Chargée des affaires juridiques - Charlotte Quelin, 14, Avenue Berthelot, 69365 LYON Cedex 07 , Téléphone : (+33) 4 37 28 38 21 , Courriel : charlotte.quelin@sciencespo-lyon.fr .

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 12 janvier 2018